

Hommage à Richard W. Pound

C'est avec grand plaisir que je me joins à vous aujourd'hui pour souligner la carrière exceptionnelle de M. Richard W. Pound et lui remettre, au nom de l'Université du Québec, un doctorat *honoris causa*. Je devrais dire « un autre » doctorat *honoris causa*, puisqu'il en a récolté quelques-uns au fil des ans. Cet honneur lui a déjà été décerné par l'Université McGill en 2009, l'Université Beijing Sport en 2006, l'Université Laurentienne en 2005, l'Université Western en Ontario en 2004, l'Université de Windsor en 1997 et la United States Sports Academy en 1989. En 2004, M. Pound a également été nommé *Chubb Fellow* du Timothy Dwight College de l'Université Yale. C'est dire à quel point ses réalisations nombreuses et diversifiées ont bâti sa renommée.

Reconnu en matière de fiscalité et de droit ainsi que pour son apport au monde olympique et à l'administration des sports, M. Pound figure aujourd'hui dans le répertoire des *Best Lawyers in Canada*. Le magazine *TIME* a estimé qu'il était l'une des cent personnes les plus influentes au monde en matière de lutte contre le dopage sportif. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'il collabore avec l'Institut national de la recherche scientifique, et plus particulièrement avec le centre INRS – Institut Armand-Frappier et son Laboratoire de contrôle du dopage sportif.

Mais avant d'exprimer à M. Pound notre grande fierté d'être associés à son travail de pionnier dans l'établissement d'un code mondial antidopage, refaisons brièvement le parcours exceptionnel de ce grand Canadien originaire de St. Catharines en Ontario.

Dick Pound, comme on le nomme amicalement, fait successivement des études en commerce et en droit civil à l'Université McGill. Sans oser dire qu'il crée le « droit commercial », force est de reconnaître qu'il fait œuvre de précurseur en associant des disciplines complémentaires dans leurs objets d'analyse. La société du savoir dans laquelle nous vivons aujourd'hui lui donne d'ailleurs raison, puisqu'elle force le décloisonnement des disciplines universitaires et incite les étudiants à combiner différents champs d'études afin d'élargir leur domaine d'intervention professionnelle.

Il obtient son baccalauréat en commerce en 1962 et son baccalauréat en droit civil en 1967. Entretemps, en 1963, il termine un baccalauréat ès arts de l'Université Sir George Williams, qui deviendra par la suite l'Université Concordia. Il devient membre du Barreau du Québec en 1968 et fait son entrée au Barreau de l'Ontario en 1980. Il détient également le titre de comptable agréé dans les deux provinces. M. Pound est largement reconnu pour son expertise en matière de litige fiscal.

Durant la période où il prépare sa vie professionnelle, Dick Pound se démarque comme athlète, et plus particulièrement comme nageur. Il se qualifie à deux reprises pour des finales en natation lors des Jeux olympiques de Rome en 1960 et remporte quatre médailles aux Jeux du Commonwealth de 1962, à Perth, en Australie. Il obtient également plusieurs titres nationaux en natation. Ces performances athlétiques lui valent d'être élu au Temple de la renommée international ainsi qu'au Temple de la renommée canadien de la natation. En 2002, l'International Swimming Hall of Fame lui décerne le *Gold Medallion Award*.

Tout au long de sa carrière, Dick Pound reste aussi engagé dans le monde universitaire. Il agit comme gouverneur à l'Université McGill dès 1986 et comme président du conseil des gouverneurs de 1994 à 1999. Il occupe, jusqu'en juillet 2009, le poste de chancelier de cette université, pour deux mandats de cinq ans, et il en est désormais chancelier émérite.

M. Pound reçoit également plusieurs distinctions honorifiques au cours de sa carrière. Nommé conseiller de la reine en 1991, on lui confère le titre d'Officier de l'Ordre du Canada en 1992 et celui d'Officier de l'Ordre national du Québec en 1993.

Dick Pound est un acteur important du mouvement olympique au Canada. De 1968 à 1976, il agit comme secrétaire général du Comité olympique canadien et assume la présidence de celui-ci de 1977 à 1982. Il participe à la délégation olympique canadienne aux Jeux de Munich en 1972, à titre de chef de mission adjoint. Plus récemment, il prenait la direction de la Société de la candidature de Vancouver pour les Jeux de 2010. Il siège d'ailleurs comme membre du conseil d'administration du comité d'organisation de ces jeux qui auront lieu du 12 au 28 février 2010.

Dick Pound fait ses débuts comme membre élu du Comité international olympique (CIO) en 1978. Il y occupe plusieurs postes, dont celui de vice-président, à deux reprises, de 1987 à 1991 et de 1996 à 2000. Au sein du CIO, il se consacre à la négociation des droits de télévision et des commandites, tout en menant un combat acharné contre la corruption et le dopage. En 1999, il est élu président de l'Agence mondiale antidopage. S'amorce alors son association avec le Laboratoire de contrôle du dopage sportif de l'Institut Armand-Frappier. Nous savons aujourd'hui que c'est en partie grâce à la crédibilité dont jouit ce laboratoire que l'Agence mondiale antidopage, dirigée pendant plusieurs années par M. Pound, s'est installée à Montréal. Nous tirons une immense fierté de cette fructueuse collaboration. Je tiens, M. Pound, à vous en remercier.

Au printemps 2001, M. Pound annonce son intention de succéder au président sortant du CIO, Juan Antonio Samaranch. Il perd cette bataille, mais ne renonce pas pour autant à son combat. Ses critiques à l'égard du CIO se font de plus en plus virulentes. En 2002, il dénonce la corruption au sein du Comité relativement à l'attribution des Jeux olympiques à Salt Lake City. On lui confie alors la présidence de l'enquête menée sur cet épisode, laquelle, nous le savons aujourd'hui, a conduit à la démission de plusieurs membres du Comité international olympique.

Parallèlement, M. Pound milite pour le renforcement des contrôles antidopage et il critique sévèrement le CIO pour son laxisme, particulièrement en athlétisme où l'on ferme les yeux sur les tests déclarés positifs de certains athlètes. Il demeure à la tête de l'Agence mondiale antidopage jusqu'en 2007.

Tout au long de son brillant parcours, Dick Pound s'efforce de jeter un regard critique sur le mouvement olympique et de le faire progresser. Son accès privilégié aux coulisses du pouvoir l'amène à conclure que le sport olympique doit échapper à la dépendance financière des gouvernements. Il réalise également que l'autonomie est possible puisque les organisations olympiques ont à leur disposition des symboles qui ont une grande valeur commerciale : la flamme et les anneaux. En quelques années, il réussit à convaincre les partenaires et les collaborateurs d'adhérer à sa vision d'une plus grande autonomie financière. Au Canada d'abord, où le mouvement olympique est désormais quasi totalement indépendant des subventions gouvernementales, puis au CIO, à la demande du président Samaranch, avec le programme TOP (*The Olympic Program*). Et cette transformation de la vision du mouvement olympique est sans doute son œuvre majeure puisqu'il l'a réalisée presque seul.

Aujourd'hui, M. Richard Pound, nous saluons votre persévérance et votre intégrité. Vous avez dit un jour que le mouvement olympique n'était pas une question d'organisation, mais bien une affaire de transmission de valeurs d'une génération à l'autre. Vous n'avez jamais cessé de proclamer l'importance de donner l'exemple, de regagner la confiance des milieux sportifs et de projeter une image digne du mouvement olympique. M. Pound, vous avez participé étroitement, en tant qu'administrateur, à faire du CIO une entreprise solide. Jamais, toutefois, vous n'avez renié les dimensions d'équité et d'accessibilité qui sont les fondements du sport amateur et du mouvement olympique. L'administrateur est bien resté fidèle à l'athlète, et c'est tout à votre honneur.

Vous me permettez, en terminant, M. Pound, de souligner la qualité du partenariat que vous avez contribué à instaurer entre les instances olympiques et l'Institut Armand-Frappier, en matière de lutte contre le dopage sportif. Cette collaboration soutient la mission de l'Institut national de la recherche scientifique ainsi que la volonté de l'Université du Québec d'être au cœur du développement de la société. Nous en tirons une grande fierté.

L'Université du Québec est donc particulièrement heureuse de vous remettre officiellement, aujourd'hui, les insignes et le diplôme de docteur *honoris causa*. Au nom de tous ceux et celles qui œuvrent à l'Université du Québec et dans les établissements qui la composent, je vous prie d'accepter nos plus chaleureuses félicitations.

Sylvie Beauchamp, présidente